



Budget 2024 du Département de la Nièvre



Quand 17 000 Nivernais n'ont plus de médecins traitants, le Département salarie des médecins et propose des bourses aux étudiants ;

Quand nos aînés ont besoin d'être soutenus face à leur perte d'autonomie, le Département répond présent ;

Quand plus de 1 000 enfants ont besoin de protection, le Département les prend en charge ;

Quand les communes développent de nouveaux services aux habitants, le Département les soutient ;

Quand l'agriculture a besoin de créer de la valeur ajoutée, le Département propose de valoriser la production par le développement des abattoirs de proximité et des ateliers de transformation ;

Quand le maillage de nos collèges est menacé, le Département les modernise et leur propose de s'ouvrir vers l'extérieur ;

Quand les transitions écologiques inquiètent et crispent, le Département rassemble et organise le débat ;

Quand la confiance dans les politiques publiques est mise à mal, le Département ouvre un dialogue direct et permanent avec les habitants et la jeunesse ;

Quand l'État se désengage, le Département reste à vos côtés avec un budget rigoureux et responsable que nous avons construit pour 2024 ;

Nous ne cédon pas à la facilité : l'immobilisme. Nous préférons l'action et nous présentons un budget solidaire et protecteur. La seule logique comptable ne peut prévaloir sur la vie des gens, nous l'avons dit au gouvernement et nous continuerons.



Fabien BAZIN,
président du
Conseil départemental
de la Nièvre



Daniel BARBIER,
vice-président en charge
des finances

À quoi sert le budget du Département ?

LE BUDGET DU DÉPARTEMENT EST AU SERVICE DES NIVERNAIS ET DE LA NIÈVRE :

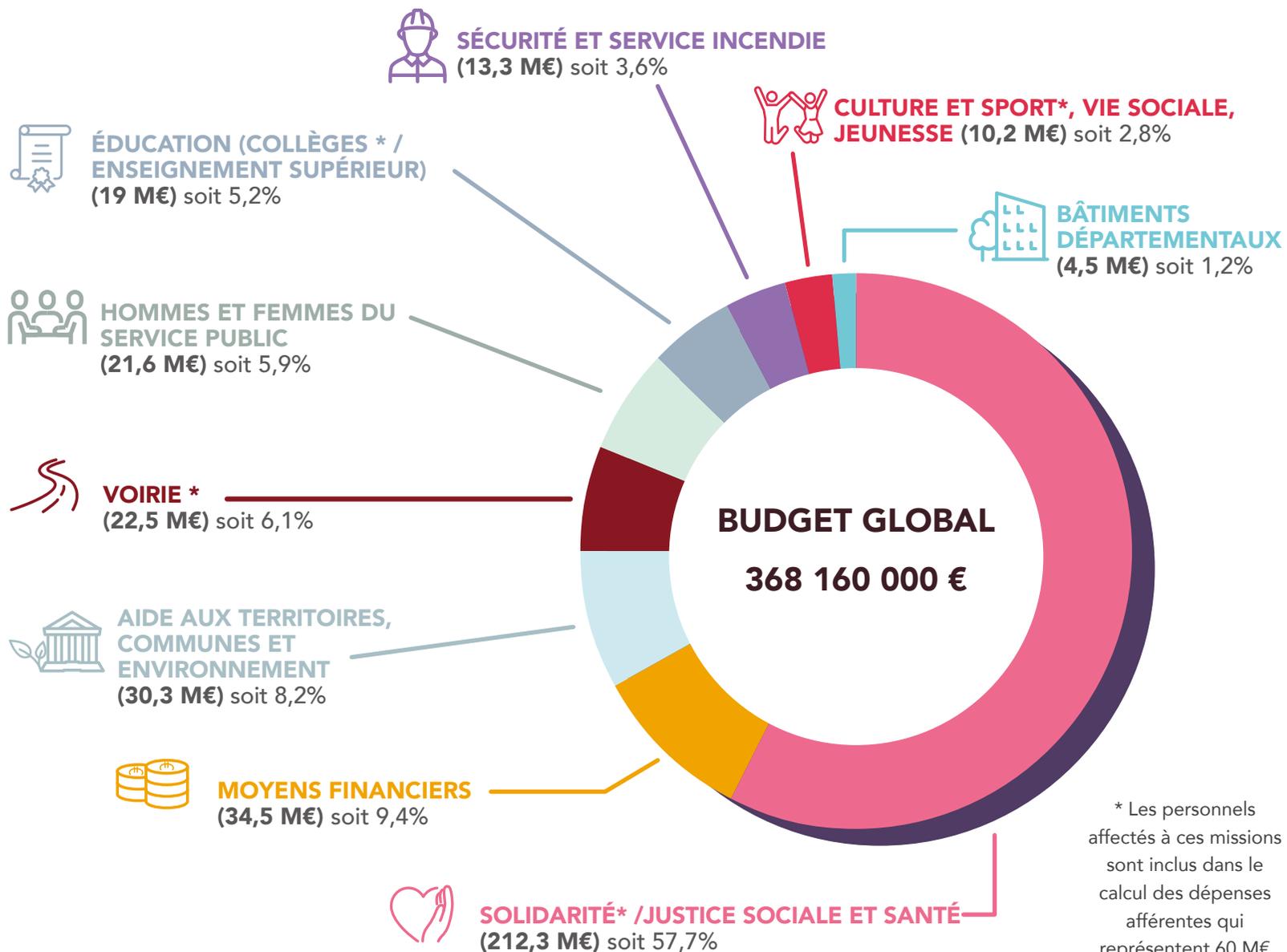
- par la solidarité humaine et la réponse aux besoins de protection
- par le soutien au développement durable du territoire, à sa dynamique et à son attractivité

MONTANT INVESTISSEMENT

35,6 M€

DÉSENDETTEMENT

2023 : - 2M€
2024 : - 3,2M€



À quoi sert le budget du Département ?

SOLIDARITÉS 212,3 MILLIONS €, PARMIS LESQUELS



ENFANCE : 51,4 millions €



GRAND ÂGE / ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE : 48,8 millions €
HANDICAP : 44 millions €



REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA) : 37,7 millions €



INSERTION / TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE : 6,6 millions €



CENTRE DE SANTÉ : 2 millions €
BOURSES ÉTUDIANTS ET PRÉVENTION : 550 000 €



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS : 13,3 millions €

PARTICIPATION CITOYENNE 485 000 €

IMAGINE LA NIÈVRE !

BUDGET #5

PARTICIPATIF NIVERNAIS

FAITES GERMER VOS IDÉES !

VOLUME DES INVESTISSEMENTS 35,6 MILLIONS €



AIDES AUX COMMUNES : 5,8 millions €



EFFET LEVIER : 1 € du Conseil départemental → 10 € injectés sur le territoire



Des projets au service des habitants et du territoire : rayonnement, attractivité, amélioration du quotidien

Cité de l'enfance, Service départemental d'incendie et de secours, rénovation collèges & routes, USON, canal du Nivernais, A77, Cité des présents, etc.

À quoi sert le budget du Département ?

AVEC UN PRINCIPE CENTRAL :

faire du dialogue avec les Nivernais la condition de services publics adaptés à leurs besoins

- Plus de 2 000 Nivernais rencontrés
- 150 Nivernais investis dans l'Observatoire des citoyens

PRENDRE SOIN DE TOUS À TOUS LES ÂGES

• NOMBRE DE PERSONNES PROTÉGÉES :

5 330 foyers protégés par le Revenu de solidarité active (RSA)
6 290 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
1 100 bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH)
1 050 enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance

• SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS : 13,3 millions €

• LA CRÉATION DE CENTRES DE SANTÉ, c'est déjà :

27 professionnels de santé supplémentaires
4 885 patients suivis
19 400 consultations en 6 mois

• TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DANS LA NIÈVRE, c'est :

5 Entreprises à but d'emploi
210 personnes qui ont retrouvé le chemin de la vie professionnelle

RÉVEILLER LES FIERTÉS

• **NOMBRE D'ASSOCIATIONS FINANCÉES** (culture et sport): plus de 400 associations sportives et culturelles / 50 000 licenciés sportifs

• **AIDE AUX COMMUNES** : 5,8 millions €

• **150 KM DE VOIRIE RÉNOVÉS** par an en moyenne

PILOTER LES CHANGEMENTS ÉCOLOGIQUES

• **AGRICULTURE** (développement et accompagnement à la transition des exploitations agricoles) : 1,2 million €

REMETTRE LA JEUNESSE AU CŒUR DU RENOUVEAU

• **NOMBRE DE COLLÉGIENS** : 7 252

• **NOMBRE DE JEUNES RENCONTRÉS** dans le cadre d'Imagine la jeunesse : 500 en 2023 et déjà 200 début 2024

• **« LA BANDE DES MOINS JEUNES »** : 50 Nivernais au service des jeunes



Un contexte national qui impacte toutes les collectivités

« Quand le couple maires-présidents de Départements est fragilisé, c'est le socle de notre République qui est malmené. »

François Sauvadet

LA REMISE EN CAUSE DES COLLECTIVITÉS...

- Missions gouvernementales qui interrogent l'enchevêtrement des compétences des collectivités
- «Fusion» du conseiller départemental et du conseiller régional en conseiller territorial
- Accusations de sous-financement des SDIS
- Procès en mauvaise gestion



Toutes les collectivités subissent les assauts gouvernementaux sur la remise en question de la décentralisation

...ET DES RÉACTIONS QUI SE MULTIPLIENT, DE TOUTES TENDANCES POLITIQUES



L'Association des maires de France l'a dit à travers le titre donné à son congrès en 2023.

Le président de **Départements de France** s'en est offusqué devant la Première ministre lors des Assises des Départements en novembre 2023.

Cela a été partagé à l'**Union amicale des maires de la Nièvre** en décembre 2023.



Aujourd'hui, contrairement à 2008, nous n'avons plus de marge. Nous n'avons plus de recette fiscale, pas de foncier bâti pour amortir le choc. Ce qui place tous les Départements en situation de grande fragilité.

François Sauvadet
président de l'Assemblée des départements de France

Un contexte national qui impacte toutes les collectivités

DES DÉCISIONS UNILATÉRALES DE L'ÉTAT QUI REMETTENT EN CAUSE LA LIBRE ADMINISTRATION EN EMPÊCHANT L'ACTION DES DÉPARTEMENTS

DES RECETTES SOUS PERFUSION

- Suppression progressive de tout levier fiscal (taxe sur le foncier bâti, etc.).
- Volatilité et imprévisibilité des recettes.
- Dotation globale de fonctionnement non-indexée sur l'inflation.
- Des appels à projets nationaux, sans droit à la différenciation, et remis en question sans préavis.

DES DÉPENSES SUBIES SANS CONCERTATION

- Non-compensations de nouvelles dépenses (Ségur, revalorisation du point d'indice, loi Taquet, etc.).
- Reste à charge important sur des allocations de solidarité dont le volume augmente sous l'effet de la précarité ou du vieillissement de la population.
- Demain, l'Allocation spécifique de solidarité (ASS) transférée dans le RSA, etc.

UNE SOLIDARITÉ NATIONALE APPAUVRIE, QUI ENTRAVE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE ET POLITIQUE DES DÉPARTEMENTS

Un contexte national qui impacte toutes les collectivités

UNE ASPHYXIE FINANCIÈRE SUBIE PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS, AU-DELÀ DES COULEURS POLITIQUES OU DES MODES DE GESTION

**FRANÇOIS SAUVADET A ANNONCÉ QUE
SUR LES 103 DÉPARTEMENTS :**

↳ **10** ÉTAIENT DANS LE ROUGE EN 2023,

↳ **40** EN 2024

↳ **50 %** LE SERONT EN 2025

Parmi les Départements bénéficiaires du Fonds de sauvegarde : 50 % Départements de droite / 50 % Départements de gauche... Le présupposé de gestion rigoureuse pour certains et pas pour d'autres est une caricature irresponsable face à la situation alarmante de tous les départements.

De nombreux Départements ont été contraints de repousser le vote de leur budget cette année. Par exemple : le Maine-et-Loire, la Loire-Atlantique, la Charente-Maritime.

**L'ÉTAT ÉTOUFFE LA CAPACITÉ D'ACTION DE PROXIMITÉ AU DÉTRIMENT DE LA
SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET HUMAINE**

Ce que l'État doit aux Nivernais

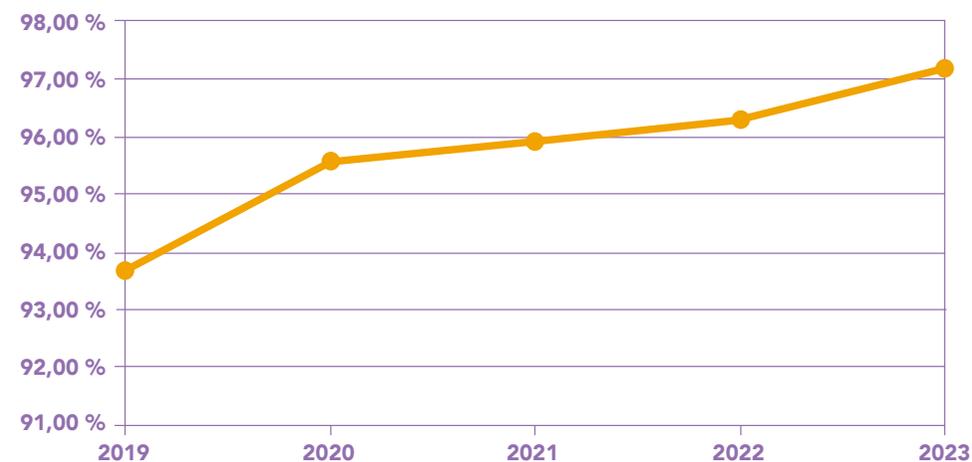
UN EFFET CISEAU AVEC DES DÉPENSES QUI AUGMENTENT PLUS VITE QUE LES RECETTES...

Taux d'évolution des dépenses / recettes par rapport à l'année N-1



... ET DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DONT LA PART S'ACCROÎT... SANS COMPENSATIONS SUFFISANTES

Taux de rigidité des dépenses



NOS ESTIMATIONS DE PERTES DE RECETTES FACE AUX DERNIÈRES ÉVOLUTIONS SONT MAJEURES

- Passage de la Taxe sur le bâti foncier à la TVA (dont Amendement dit « Cazeneuve ») : - 2,5 millions € / an en moyenne
- Non-indexation de la Dotation globale de fonctionnement : - 1,4 million € / an en moyenne
- Non-compensations (Loi Taquet, Ségur, point d'indice, avenant 43...) : - 3,4 millions € / an en moyenne
- Reste à charge sur les Allocations individuelles de solidarité: 153 millions € depuis 2019, soit 25,5 millions € / an en moyenne
- Reste à charge sur le SDIS (base parité de financement entre État et Département) : - 1,45 million € / an en moyenne

Ce que l'État doit aux Nivernais

Depuis 3 ans,
l'État doit aux Nivernais
en moyenne par an :



34,25 millions d'euros* ...

Soit



4
collèges

155
logements sociaux créés

21 fois
notre aide annuelle à
l'agriculture

Le désengagement de l'État asphyxie nos finances et nous oblige, en responsabilité vis-à-vis des Nivernais, à répondre à ses défaillances et à anticiper autant que de compenser un rôle d'investisseur social qu'il ne remplit plus.

Et nos responsabilités, nous les avons prises !

Maison de retraite du futur face une loi Grand âge qui ne vient pas,
Territoires Zéro chômeur bien avant France Travail, réflexion sur des collèges ouverts sur le territoire, naissance de Villages du futur avant Petites villes de demain, création des centres de santé face à l'effondrement du système de santé, etc.

* Ce chiffre ne tient pas compte des politiques sociales sur le secteur famille – enfance, très peu compensé, qui représente à lui seul un reste à charge de 42,6 millions € par an en moyenne.

Une gestion rigoureuse – 3 niveaux d'action

Un plan d'économies engagées avant d'autres :

- Dès 2023 : 4,2 millions €
- Nous poursuivons en 2024 : avec un effort de 4,2 millions € sur les dépenses de fonctionnement
- Nous serons obligés de continuer dans les années qui viennent

Empêchés financièrement, nous continuons à exercer notre responsabilité au service du territoire et de son développement en recherchant de nouvelles sources de financement :

- Fonds européens
- Territoires éducatifs ruraux
- Lobbying financier auprès des différents ministres au titre des spécificités rurales (Logement, Éducation, Santé, Intérieur...)

Nous opérons un lobbying politique important avec l'ensemble des Départements, et singulièrement le Groupe des Départements de gauche, pour appuyer le besoin d'une réforme du modèle de financement des Départements.



Nos priorités



PRENDRE SOIN DE TOUS À TOUS LES ÂGES

Avec

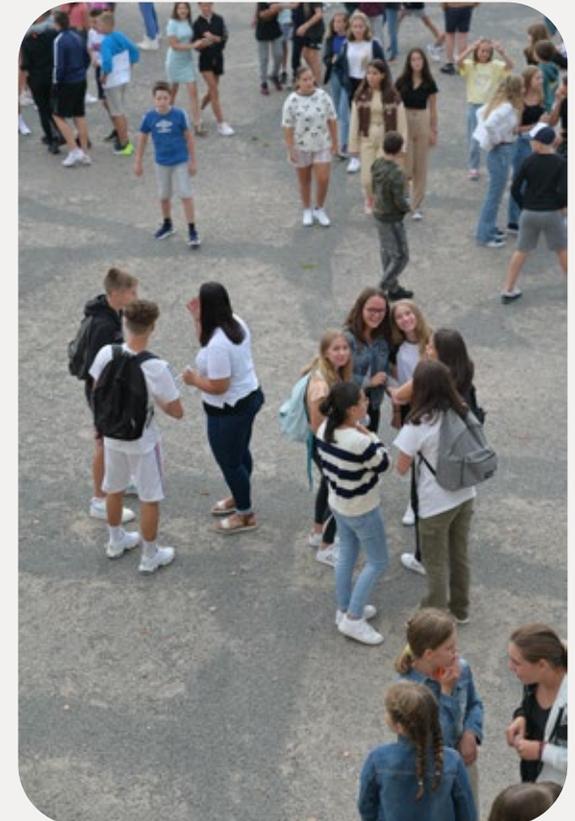
- L'ouverture d'un Centre de santé départemental
- Le maintien des bourses pour les internes en médecine
- L'arrivée de Médecins solidaires
- Le soutien permanent au Service d'incendie et de secours
- L'aide au développement de Territoires zéro chômeur
- Le déploiement du plan de lutte contre l'illettrisme



REMETTRE LA JEUNESSE AU COEUR DU RENOUVEAU

Avec

- Le lancement de « Collège de demain »
- Un dialogue direct avec les jeunes et déjà 700 jeunes rencontrés
- Le partage des 1^{ères} propositions pour la jeunesse
- La création de « la bande des moins jeunes » (50 Nivernais volontaires)



Nos priorités



RÉVEILLER LES FIERTÉS NIVERNAISES

L'agriculture est le socle de l'économie nivernaise.

Le Département est au rendez-vous avec :

- l'aide au maintien et au développement des abattoirs
- le soutien aux ateliers de transformation
- l'accompagnement des exploitations agricoles vers la transition écologique
- plus de produits locaux dans la restauration collective

La Nièvre fourmille d'une vitalité associative

étonnante avec 330 associations sportives et 80 associations culturelles soutenues par le Département

La Nièvre est fibrée grâce à un chantier titanesque

Soutenir les projets des communes et des communautés de communes avec des soutiens multiples et adaptés à travers :

- les contrats de partenariat
- la Dotation cantonale d'équipement
- des travaux de voirie départementale

Avec des outils départementaux au service des communes

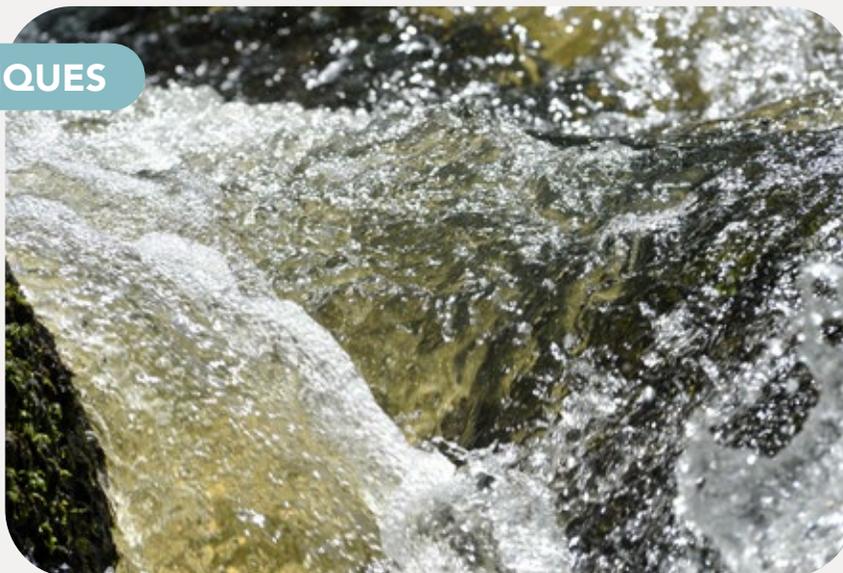
- Nièvre Aménagement
- Nièvre Habitat
- Nièvre Ingénierie
- le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)
- Nièvre Attractive

Nos priorités

PILOTER LES CHANGEMENTS ÉCOLOGIQUES

Avec

- la mise en place d'une stratégie commune pour les énergies renouvelables
- un travail conjoint avec les syndicats pour lever les obstacles à l'approvisionnement en eau
- la définition d'une réglementation des boisements et la pratique d'une gestion adaptée de la forêt



Priorité transversale

INSTAURER LE DIALOGUE DIRECT ET PERMANENT AVEC LES CITOYENS POUR CONSTRUIRE LA NIÈVRE

Avec

- l'organisation de débats publics réguliers
- la tenue de cinq réunions par an d'échanges avec les jeunes
- l'animation de l'Observatoire des citoyens
- la coordination de « la bande des moins jeunes »
- le renouvellement de la Fête de la Nièvre



Conseil départemental de la Nièvre
64 rue de la préfecture
58000 NEVERS • 03 86 60 67 00

